

Compte rendu de mandat 2010
Groupe d'opposition « Ensemble, changeons Rueil »



Déroulement de la présentation

1. Présentation des élus du groupe

Les élus du Groupe

2. Budget, fiscalité, intercommunalité, gouvernance

**Bertrand Rocheron /
Emanuel Bertrand**

3. Urbanisme, logement

**Martine Jambon / Cécile
Alavoine-Berthaud**

4. Transports

Rodolphe Bas

5. Action sociale

**Cécile Alavoine-Berthaud /
Martine Jambon**

6. Sécurité

Emanuel Bertrand

7. Éléments de conclusion

Bertrand Rocheron

1. Présentation des élus du Groupe



*2. Budget, fiscalité,
intercommunalité, gouvernance*

BUDGET

□ Le vote du Budget Primitif de la ville de Rueil s'est déroulé à l'occasion du dernier Conseil municipal le 29 mars dernier :

Les grands équilibres du budget 2010 (Total : 212 millions d'euros) :

- Investissements : 62, 5 millions d'euros (dont 30 millions pour les opérations d'équipement proprement dit : travaux et acquisitions)

- Fonctionnement : 149, 5 millions d'euros

⇒ **Budget** sensiblement identique à celui de **2009** en volume (Total : 216 millions d'euros – 6 millions transférés).

⇒ **Budget 2008** : 218 millions d'euros (66 millions d'euros en investissement – 151 millions d'euros en fonctionnement).

❑ **Le groupe ECR a voté contre ces budgets**, en particulier celui de 2010

- Certes, contexte économique difficile pour les collectivités locales avec la crise
- Baisse de certaines recettes (droits de mutation, loi sur l'eau,...)
- Mais budget, au travers des choix effectués, détermine une politique municipale

Triple inquiétude suite au DOB et débat précédent le vote du Budget primitif :

1) État des finances et gestion de la commune

- Endettement élevé
- Rapport de la Chambre régionale des comptes (Décembre 2009)

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France

- Chambre Régionale des Comptes : organe public indépendant chargé de vérifier les comptes des collectivités locales.
- Rapport de décembre 2009 sur les comptes de Rueil-Malmaison pour les années 2000 à 2008

Contrairement à ce que dit la majorité municipale : rapport très négatif

□ **Rueil est une ville anormalement endettée, le poids de la dette par habitant en 2008 est de 2203 euros (1960 euros, en moyenne, dans les communes de nombre d'habitants du même ordre) :**

- emprunts souvent à taux variables
- les trois quarts de la dette comportent des risques financiers

□ **capacité d'autofinancement insuffisante, d'où recours massif à l'endettement pour équilibrer le budget, et pourtant :**

- très forte augmentation (+ 9,90 %) du taux de la taxe d'habitation en 2008,
- nouvelle augmentation de 3,5 % du taux d'imposition locale en 2010

Raisons majeures pour cette situation financière inquiétante :

⇒ **des choix de gestion très contestables**

3 exemples significatifs donnés par la Chambre Régionale des comptes:

a) Politique de sécurité

- mobilise 3,4 % des dépenses totales de la commune
- pas d'évaluation initiale des besoins de Rueil en matière de sécurité
- vidéosurveillance omniprésente

a) Politique de sécurité (suite)

- investissement initial de plus de 2 millions d'euros
- coût global annuel d'entretien et d'utilisation des 64 caméras de la ville : 680 000 euros
- il faut remplacer les caméras après 5 ans d'usage
- pas d'évaluation après coup de l'utilité du dispositif de vidéosurveillance

b) Politique de la Petite Enfance :

- mobilise 15 % des dépenses de la commune
- très bon niveau d'équipement, et offre importante, **MAIS :**
- **Nombreux prestataires privés** entrent en concurrence avec des **Établissements publics, dont certains sont sous-utilisés**
- Cela entraîne des surcoûts liés à **une mauvaise organisation**
- La CRC recommande de **renforcer le suivi des crèches publiques** et de leur **taux d'occupation.**

c) Théâtre André Malraux (TAM) :

Les très importantes subventions municipales (**1,2 millions d'euros en 2007**)

- représentent **40 %** du chiffre d'affaires du TAM
- sont placées par le TAM sous forme de **SICAV monétaires** (taux variable et donc risques)
- résultent de la volonté de **ne pas facturer aux spectateurs le prix de revient des spectacles**, mais ce sont donc **les contribuables** qui payent pour les spectateurs

1) État des finances et gestion de la commune (suite)

❑ **Augmentations répétées des taux depuis 3 ans** (en contradiction avec engagements électoraux)

2008 : + 9,9% sur les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières (+ 14,8% pour le taux de taxe professionnelle)

2009 : + 1% sur les taux de la TH et des Taxes foncières

2010 : + 3,5% sur les taux des impôts ménages (TH et 2 taxes foncières)

- Hausse fiscalité nécessaire au bouclage du budget
- Baisse tendancielle de l'investissement sur la ville
- Choix des dépenses contestable et coûteux (sécurité, tarifs)
- Absence de lisibilité des orientations définies pour la ville à moyen terme (absence de PDU, juxtaposition de quartiers sans équilibre ni mixité,...)

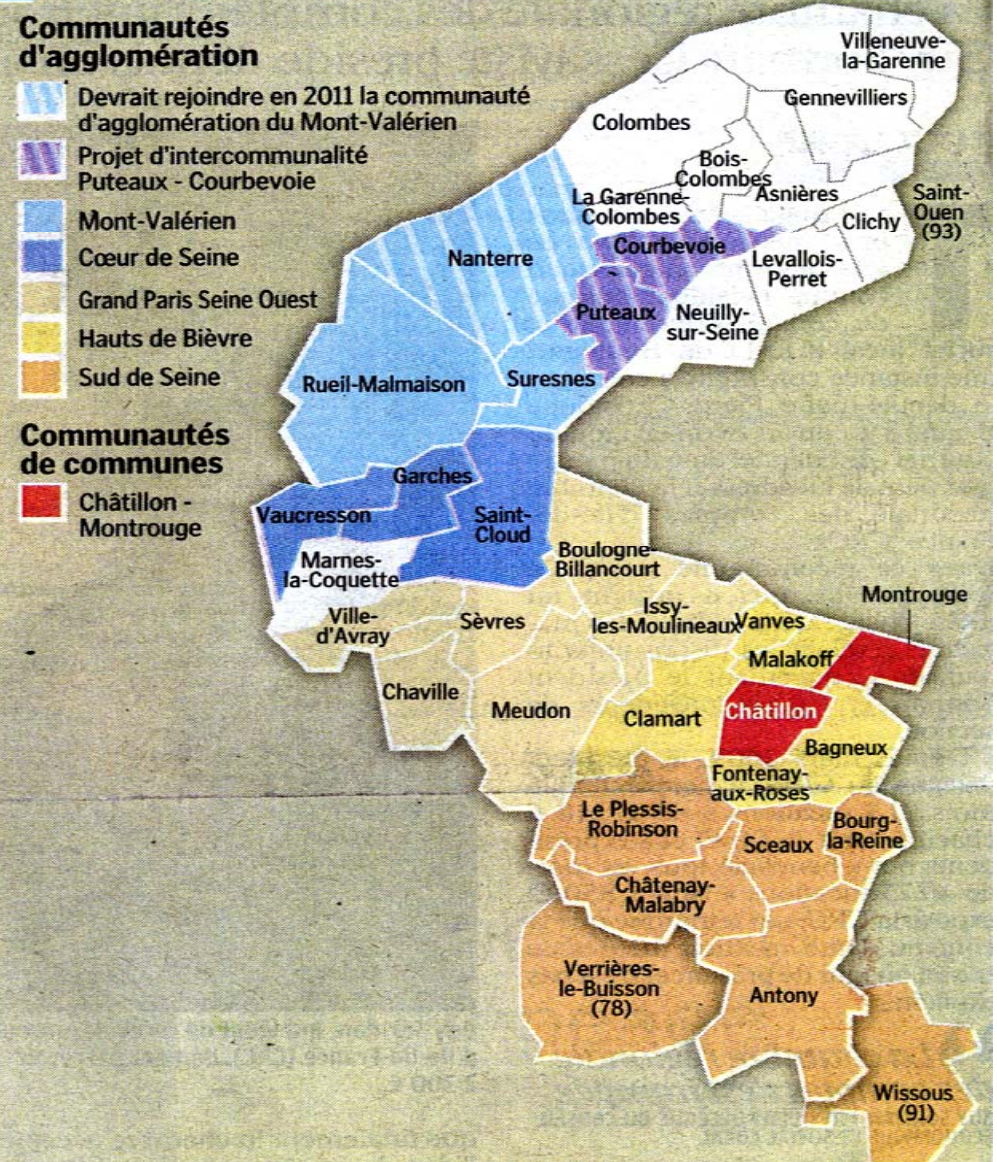
2) Quelle intercommunalité ?

- Création de la Communauté d'agglomération du Mont-Valérien le 1er janvier 2009
- Intercommunalité « a minima » (Rueil-Suresnes)
- Unanimité des élus en faveur de cette création
- Évolutions depuis 15 mois (charges transférées, impact sur les finances des communes)
- DOB et vote du budget primitif 2010 de la communauté d'agglomération du Mont-Valérien (2 avril 2010)
- Une extension à géométrie variable

ENSEMBLE, CHANGEONS RUEIL

Budget, fiscalité, intercommunalité, gouvernance

LES ALLIANCES SCÉLÉES ET À VENIR



3) Une gouvernance d'un autre temps

- Une opposition exclue des principales commissions délibérantes :

a) à la communauté d'agglomération

- sous-représentation de l'opposition au Conseil communautaire

- opposition non représentée à la communauté d'agglomération (CLECT)

- les élus minoritaires ne sont pas associés aux réflexions sur l'extension de l'agglomération

b) au niveau municipal

- absence des élus de l'opposition dans de nombreuses commissions, rendant opaque la gestion de secteurs clés (commission d'attribution des logements HLM sur la ville, CA du TAM, EPIC Office du tourisme, attribution AML,...)
- Participation ponctuelle à des groupes de travail lorsque nous sommes sollicités, afin de faire entendre nos propositions (commission sur les tarifs, place Jean Jaures et marché du centre,...)



3. Urbanisme, logement

Aménagement de la ville et Logement social :

- ❑ **17 USP** : « Les secteurs de projet concourent plus particulièrement à la réalisation de l'objectif « mieux vivre en améliorant la convivialité dans les quartiers », en renforçant le dynamisme des centralités. »
- ❑ **Logement social (LS)**
 - ⇒ 1999 : 26%
 - ⇒ 2006 : 18,26%
 - ⇒ 2008 : 19,87%
 - ⇒ 2009 : 20%

2010 : 6522 LS dont 1999 attribués à la commune + 837 PDALPD (contingent préfectoral)

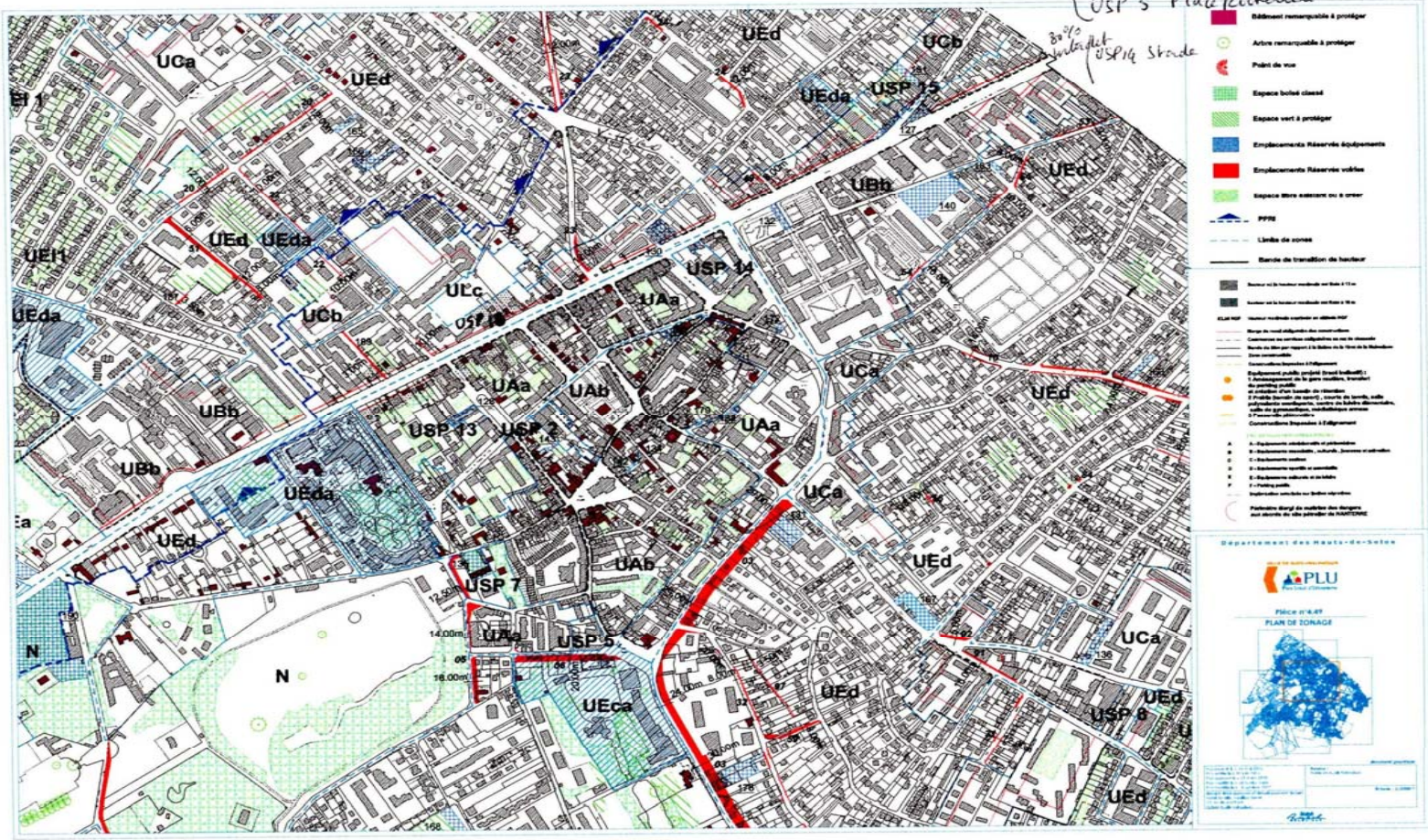
ENSEMBLE, CHANGEONS RUEIL

Urbanisme, logement

Secteurs de projet- intervention de l'EPF 92

USP en CENTRE-VILLE

30% autorise.
30% subside
USP 15 G. Peri
USP 13 J. Jaurès
USP 2 église Im de éthiopes
USP 7 Le Cos Floquet Giroux
USP 5 Place Richelieu



Urbanisme, logement

Annexe à l'avenant n°4

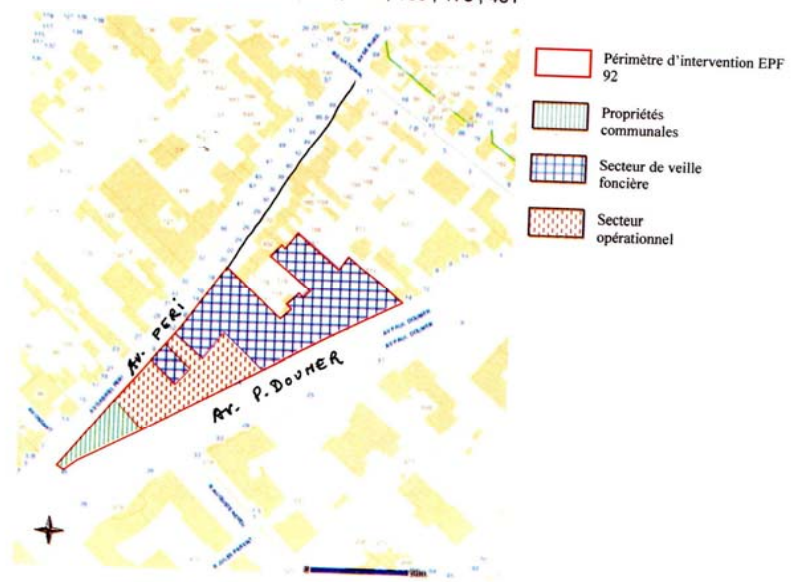
USP 15

Programme du secteur :

Nom	Programme	Budget	Durée
Pointe Péri-Doumer	Environ 170 logements dont au moins 30% de logements sociaux, + commerces et services	14M€	5 ans

Plan du secteur RD 913 – Pointe Péri-Doumer

Secteur opérationnel: parcelles cadastrées section AH n°183 ; 186 ; 187 ; 189 ; 190 ; 191
Secteur de veille foncière: parcelles cadastrées section AH, n°182 ; 184 ; 185 ; 188 ; 442 ; 443 ; 525 ; 526 ; 528 ; 616 ; 617, 168 ; 169 ; 173 ; 451



ENSEMBLE, CHANGEONS RUEIL

Urbanisme, logement

❑ Règle des « 30% de LS dans toute nouvelle construction d'au moins 900 m² SHON » - votée le 8/10/2007

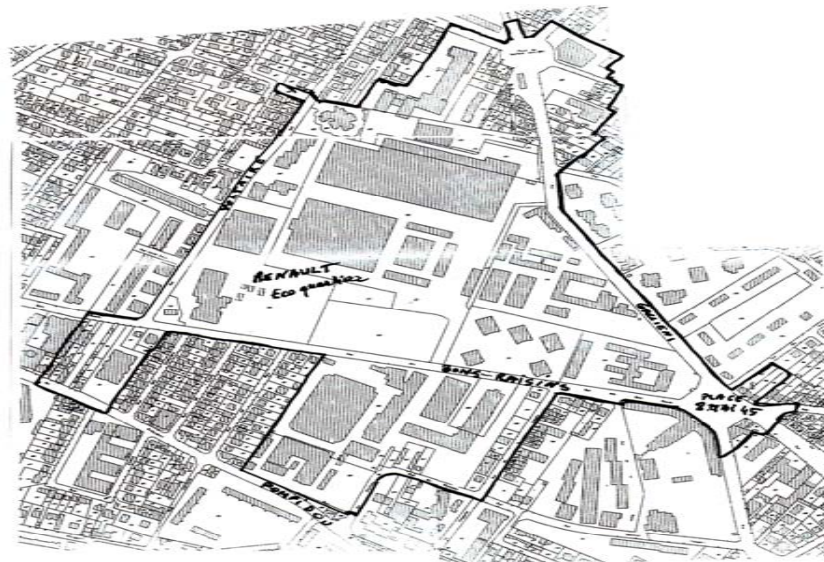
« applicable dans toute la ville » affirme le Maire en 2010.

Promesse : 1200 LS- Depuis janvier 2005 : 301 permis pour LS.

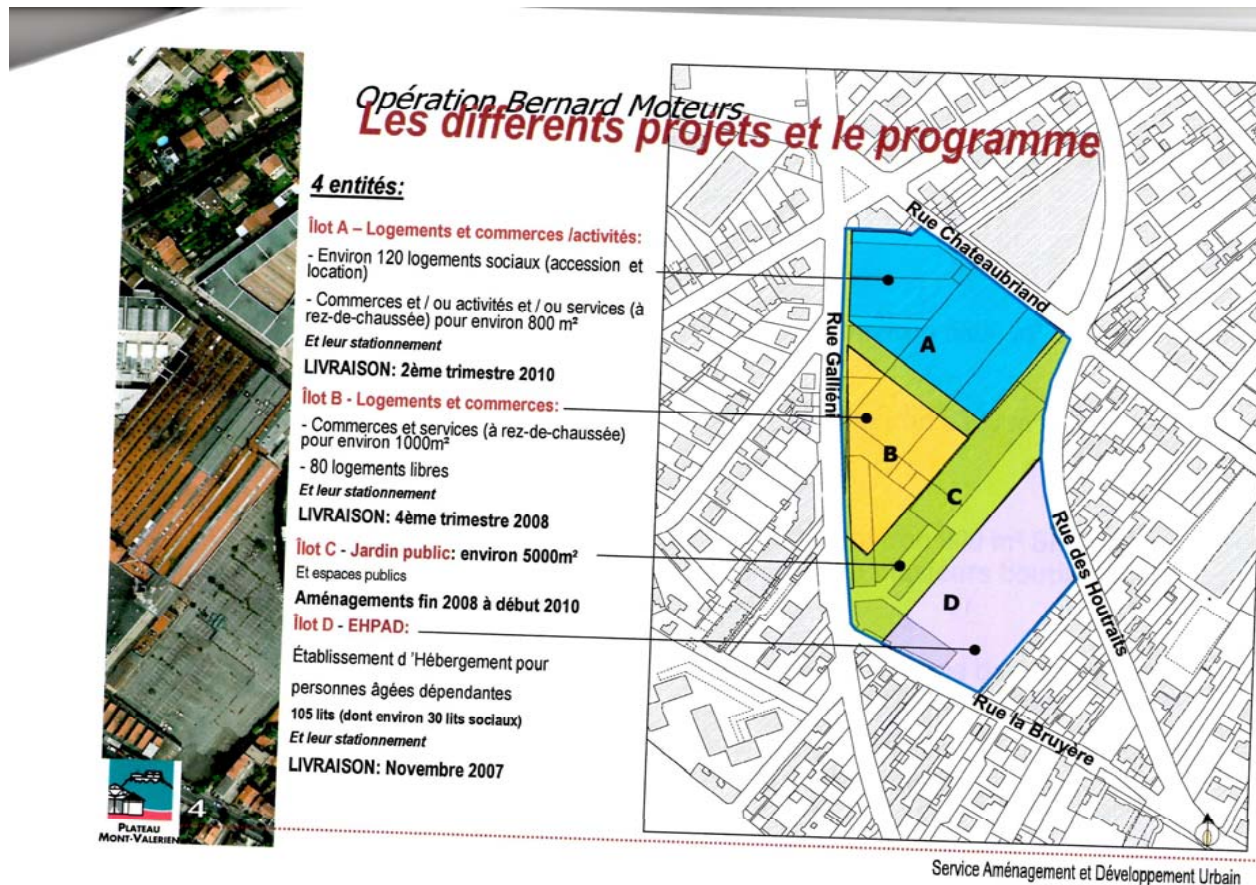


ENSEMBLE, CHANGEONS RUEIL

Urbanisme, logement



- ❑ Les quartiers aérés échappent à la règle des 30% grâce à un faible COS (coefficient d'occupation des sols)
- ❑ 155 LS neufs vendus comptabilisés dans le parc social photo « Bernard-Moteurs- Gallieni »



ENSEMBLE, CHANGEONS RUEIL

Urbanisme, logement

- ❑ OPAH (opération d'amélioration de l'habitat)
- ❑ LS

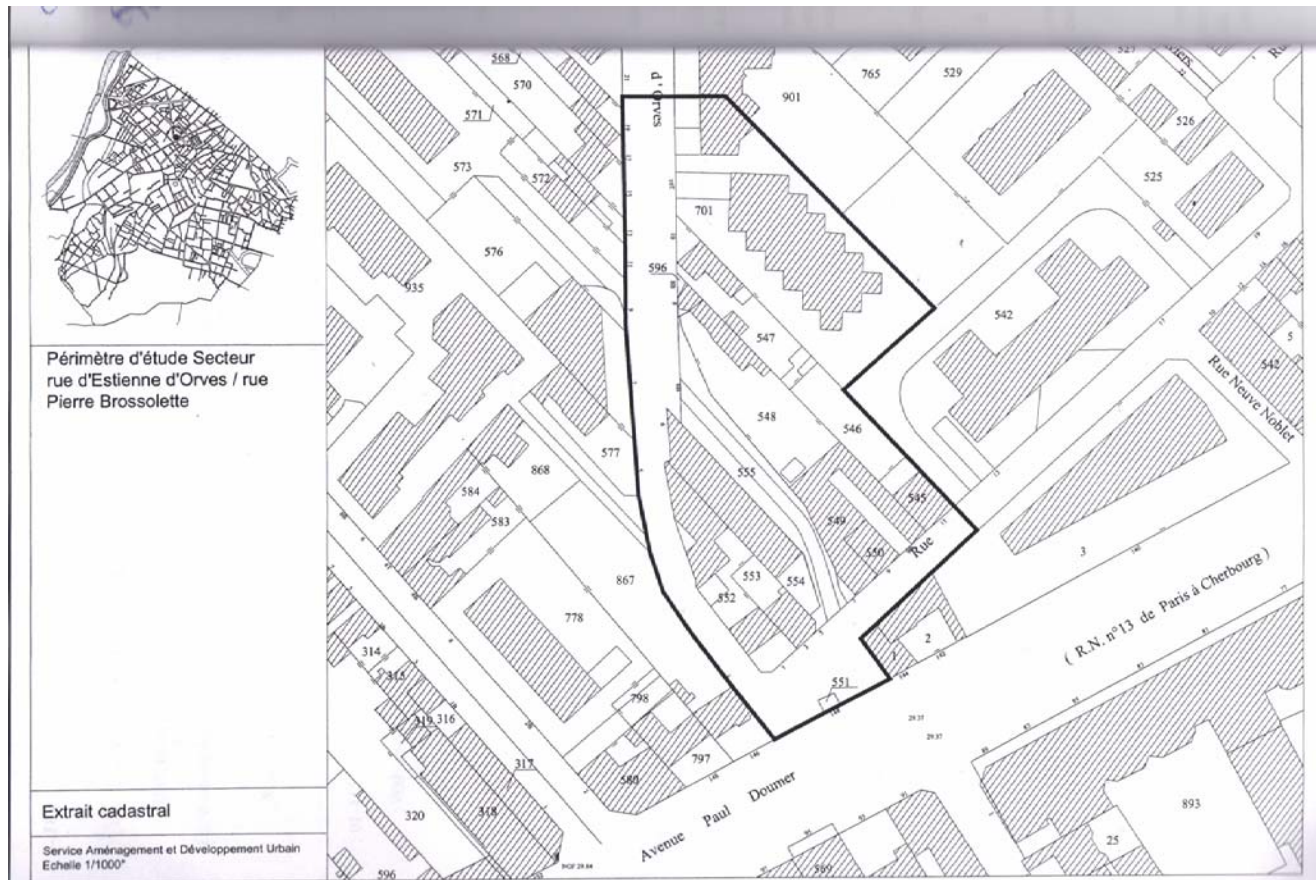
<u>Type de LS</u>	<u>Plafond de ressources (couple avec 1 enfant)</u>	<u>Observations</u>
PLAI (loyers les plus bas)	2184 euros/mois	Très déficitaire à RM
PLUS (standard)	3639 euros/mois	
PLS (loyers plus élevés)	4730 euros/mois	Majoritaire dans le LS neuf
Logement-passerelle (occupation à durée déterminée)		10 prévus, rue Trumeau

ENSEMBLE, CHANGEONS RUEIL

Urbanisme, logement

Un éco-quartier sur le secteur du Mont-Valérien

=> L'occasion de mettre en application concrète
les objectifs du développement durable



ENSEMBLE, CHANGEONS RUEIL

Urbanisme, logement



A Rueil sur seine : une tour de 100 m de haut pour des bureaux ?

Pourquoi on s'oppose fermement au projet du Maire ?:

- Des entreprises, oui, mais pas n'importe où ; respecter l'harmonie des sites.
- Transports déjà saturés, consommation énergétique démesurée
- Exigences du Grenelle de l'environnement : consommation maxi de 50 à 60 KW /heure/M2

A qui ce projet profiterait ?

ENSEMBLE, CHANGEONS RUEIL

Urbanisme, logement





4. Développement durable

Le développement durable: l'environnement, l'économie, le social, tout est lié !

❑ A Rueil, le Maire communique beaucoup sur ce sujet mais dans la réalité....

❑ Encore des désherbants chimiques répandus sur les trottoirs de la ville !

❑ C'est cher, inutile, ça pollue l'eau !

D'autres techniques sont possibles, avec plus d'emplois !

Enfin un espace de jardins familiaux

- ❑ Convivialité intergénérationnelle, activité physique, meilleure autonomie,
- ❑ Éducation aux gestes respectueux de la nature

Un besoin : de tels jardins dans tous les « Villages » !

Des aliments « bio » à la cantine !

- ❑ 10 %, puis en septembre 20% des aliments seront issus de l'agriculture biologique.
 - ❑ C'est conforme au Grenelle de l'environnement
 - ❑ Plus de demande ? ça encourage la conversion des terres en bio !
- C'est bon pour la santé et pour les sols !*

Gestion des déchets

- ❑ Les intérêts industriels l'emportent sur l'intérêt des citoyens et la préservation de l'environnement.
- ❑ Trier, recycler, d'accord, mais réduisons d'abord, pour réduire nos dépenses !
- ❑ Les emballages représentent près de 50 % du volume de nos poubelles !

C'est possible : Améliorer le recyclage, développer la méthanisation et le compostage collectif



4. Transports

- ❑ Grande Tour de Bureaux => problèmes de transports....
- ❑ Transports : la gare RER et le Pôle multimodal
 - => L'accès de la gare « Victor Hugo » a été mis aux normes pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), dans ce cadre, 2 nouveaux escaliers mécaniques ont été implantés ainsi que 2 nouveaux ascenseurs

Financement 100% Conseil Régional (maîtrise d'ouvrage travaux RATP)

Le projet de pôle multimodal (réaménagement du parc relais, de la gare routière, etc..) lancé en 2000 est toujours en cours !

=> où : voies communales, voies départementales, terrains privés (expropriés)

=> Co-financement d'après accord de Plan de Déplacement Urbain (PDU) ?

=> entre commune, Conseil général 92, Conseil régional IDF...

Mais PDU non transmis dans les temps par la commune !

❑ Circulations douces :

On observe : parkings vélos, notamment gare, médiathèque...

- totalement saturés et insuffisants

Malgré l'impulsion d'associations, Rueil reste en dessous de bien des communes du 92.

❑ Desserte bus: mise en place de la navette 565

=> but, désenclaver Buzenval et La Fouilleuse

- mais passages trop rare, jamais le soir...

- et quid de la desserte du plateau Mont - Valérien ?

- tram et bus en site propre ?



5. Action sociale

- ❑ Les différents services (municipaux, Conseil général, Pôle Emploi....) travaillent ensemble.
- ❑ Chantiers d'insertion : il en faut plus ! (services à la personne, jardinage-maraichage)
- ❑ Objectif : baisse des charges liées à l'habitat (factures d'énergie, eau ...)

6. Sécurité

La sécurité à Rueil:

❑ **Pistolets à impulsions électriques « Taser »**

- Septembre 2008 : **décret du ministère de l'Intérieur** autorisant le « Taser » pour les policiers municipaux
- Municipalité de **Rueil** : une des toutes premières à annoncer sa volonté d'équiper sa police municipale avec ces armes dangereuses
- Septembre 2009 : **le Conseil d'Etat** annule ce décret

❑ **Caméra de vidéo-surveillance**

- Problème du coût déjà évoqué, mais surtout :
- **les fonctionnaires de police alloués au visionnage font défaut sur le terrain.**

- ❑ Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes souligne que:
 - en 2008, la très grande majorité des procès verbaux établis concernent le **stationnement**
 - problèmes de stationnement à ne pas négliger, mais **est-ce la priorité de la police ?**
- ❑ **Évènements graves** ces derniers mois, en particulier sur le quartier du « plateau »:
 - contexte préoccupant
 - témoignages des habitants, parfois **excédés par les dégradations de biens et les incivilités**
 - témoignages des habitants confirmant **une présence trop irrégulière des forces de police, surtout la nuit**
- ❑ **Les dépenses de fonctionnement** en matière de « police et sécurité » ont représentés, en 2009, **4,9 %** du budget de fonctionnement de la ville, alors que les dépenses « social-santé-handicap » n'ont représenté que **3,6 %** de ce budget.

Conclusion sur la sécurité à Rueil:

❑ Contrairement à ce que l'on entend souvent à droite, nous ne sommes absolument pas opposés aux dépenses pour la sécurité de nos concitoyens, et ne sommes pas pour le laisser-faire !

❑ Au contraire :

- **la présence sur l'ensemble de la ville de tous les acteurs est irremplaçable** : policiers, éducateurs...
- décision désastreuse des gouvernements de droite de supprimer **la police de proximité**
- la vidéosurveillance ne remplacera jamais **une présence de terrain**
- que peut-on dire d'hommes politiques qui pensent **que la sécurité** s'assure en regardant un écran de télé ou en mettant des PV de mauvais stationnement ? Ce sont peut-être eux les laxistes !



7. Éléments de conclusions